
Addenda 1

1.0

ART. 10 Jury et commission technique

10.1 Jury

Observateurs :

Veillez ajouter les personnes suivantes :

Lucie Cliche : Ville de Montréal

Marie-Josée Lacroix : Ville de Montréal

Linda Boileau : Ville de Montréal

Monique Côté : Ville de Montréal

2.0

Annexe

Convention services professionnels architecture et génie de bâtiment- mai 2010

Veillez ajouter au document en annexe la convention de services professionnels avec le Lauréat, disponible sur le site ftp.

.

Philippe Drolet, architecte

Conseiller professionnel

phd(a)rchitecture